

POINT 10 – TARIFS COMMUNAUX 2021 (7.10.5)

Rapporteur : Monsieur François LALLEMAND, Adjoint au Maire

BIENS NON BATIS

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire - pêche)

Terrains		
	2021	2020
Terrain d'alignement	1 580,23	1 500,00
Section 9 parcelle 7 - 50 m² Loyer annuel – négociation lors du renouvellement-variation contractuelle de 1 %/an à compter de 2020 Loyer négocié à 8 000,00 € à partir de 2020 Implantation d'une antenne ORANGE SA	8 080,00	8 000,00

Baux

Les baux agricoles sont indexés selon la variation de l'indice national des fermages, selon l'arrêté ministériel du 16 juillet 2020.

Pour 2020 et donc la période locative du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, l'indice national des fermages s'établit à 105,33, soit une hausse de 0,55 % par rapport à l'année 2019.

Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Les fermages viticoles sont fixés en denrées. L'arrêté susmentionné fixe à 1,69 € par kilogramme de raisin le prix moyen pondéré, tous cépages confondus. Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Chasse		
Chasse – nouveaux baux entrés en vigueur le 02 février 2015	2021	2020
Révision selon la variation de l'indice départemental des fermages fixé par arrêté préfectoral : valeur de l'indice des fermages pour 2020 : 105.33 soit + 0.55 %		
• lot n° 1 – Sté de Chasse-B. CURIS	23 341,25	23 213,58
• lot n° 2 - Sté de Chasse-B. CURIS	13 129,45	13 057,64
• lot n° 3 - Daniel ROUX	291,77	290,17

Cimetière		
Révision triennale (prochaine révision 2022)		
	2021	2020
Concessions cimetière – columbarium - 15 ans :		
• tombe simple :	150,00	150,00
• tombe double :	300,00	300,00
• case 4 urnes :	485,00	485,00
Concessions cimetière – columbarium - 30 ans :		
• tombe simple :	375,00	375,00
• tombe double :	750,00	750,00
• case 4 urnes :	965,00	965,00
Concessions cimetière – cave-urne – 15 ans :	325,00	325,00
Concession cimetière – cave-urne – 30 ans :	645,00	645,00
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	15,00	15,00
Fourniture et pose d'une plaquette d'identification du défunt	30,00	30,00

BIENS NON BATIS-suite

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire - pêche)

Indices divers		
	2021	2020
VACATIONS FUNERAIRES	20,00	20,00

Marché hebdomadaire		
Indice mensuel des prix à la consommation de septembre 2020 (104,55) - ensemble des ménages, y compris tabac base 100 en 2015		
	2021	2020
Variation	0,00 %	+0,91%
Droits de place – marché (tout ml entamé sera compté en entier)		
• marché - minimum de perception 4 ml	5,70	5,70
• marché – supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	1,60	1,60
• hors marché - minimum de perception 4 ml	16,90	16,90
• hors marché - supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	1,60	1,60
Etalages des commerçants (par an)		
• inférieur à 2 ml : par ml	16,30	16,30
• supérieur à 2 ml : par ml supplémentaire	43,30	43,30
Tous les tarifs sont arrondis à la dizaine de centimes supérieure		

Pêche		
Indices divers – révision triennale 1% (prochaine révision 2024)		
	2021	2020
Pêche – APP Turenne – droit de pêche dans la rivière	535,00	530,00

BIENS COMMUNAUX BATIS

(Logements communaux – chauffage – eau – Auberge – Maisons Forestières - Espace Rive Droite – salles communales)

L'article 35 de la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 indique que l'**indice de référence des loyers** se substitue à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. Le décret relatif à l'indice de référence des loyers n° 2005-1615 du 22 décembre 2005 définit ses modalités de calcul et de publication.

L'indice de référence des loyers entre en vigueur le 1er janvier 2006 (article 163 de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005).

L'article 9 de la loi n° 2008-11 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation 2009 hors tabac et hors loyers.

Logement d'urgence			
	2021	Variation	2020
18 quai du Docteur Pflieger (Logement d'urgence)	404,00		404,00

Auberge			
Auberge de l'Obschel loyer mensuel à compter du 01/01/2015 Loyer révisé selon la variation de l'indice des loyers commerciaux (ILC) qui s'est substitué à l'ICC.			
	2021	Variation	2020
Valeur ILC du 2ème trimestre 2020 = 115,42	832,35 € HT	+ 0,18 %	830,90 € HT

BIENS COMMUNAUX BATIS-suite

Maison forestière		
Indices divers – Participation aux frais d'entretien de la maison forestière. Révision triennale : prochaine révision en 2022		
COMMUNES	2021 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2021	2020 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2020
WALBACH	3 039,58*	3 039,58*
ZIMMERBACH	837,64**	837,64**
*Valeur locative annuelle 10 949,48 €, révisée en 2015, x Surface de la forêt soit 27,76 % **Valeur locative annuelle 10 949,48 €, révisée en 2015, x Surface de la forêt soit 7,65 %		

Salles diverses		
	2021 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2021	2020 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2020
	€	€
Location salles Décapole, Brand et la salle au rez-de-jardin du Foyer André (par jour)		
<ul style="list-style-type: none"> Écoles, clubs figurant sur la liste des associations locales 	gratuit	<i>gratuit</i>
<ul style="list-style-type: none"> Manifestations diverses autres que culturelles, y compris sociétés et assemblées de copropriétaires, charges locatives par jour 	25,00	20,70
<ul style="list-style-type: none"> Fêtes et réunions de familles 	110,00	110,00
<ul style="list-style-type: none"> Manifestations diverses à but lucratif 	150,00	150,00
<ul style="list-style-type: none"> Manifestations diverses à but non lucratif 	110,00	110,00

BIENS COMMUNAUX BATIS-suite

(Logements communaux – chauffage – eau – Auberges – Maisons Forestières - Espace Rive Droite – salles communales)

Espace Rive Droite								
Indices divers								
Location Espace Rive Droite			2021		2020			
			Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2021			Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2020		
			€			€		
			Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures	<i>Résidents et associations de Turckheim</i>	<i>Non résidents et Associations extérieures</i>		
Grande salle	entrée payante	la journée	570,00	870,00	570,00	870,00		
Grande salle	entrée payante	le week-end	850,00	1 300,00	850,00	1 300,00		
Grande salle	entrée gratuite	la journée	370,00	730,00	370,00	730,00		
Grande salle	entrée gratuite	le week-end	550,00	1 090,00	550,00	1 090,00		
Salle 2/3	entrée payante	la journée	480,00	720,00	480,00	720,00		
Salle 2/3	entrée payante	le week-end	675,00	1 035,00	675,00	1 035,00		
Salle 2/3	entrée gratuite	la journée	330,00	570,00	330,00	570,00		
Salle 2/3	entrée gratuite	le week-end	450,00	810,00	450,00	810,00		
Salle 1/3	entrée payante	la journée	280,00	550,00	280,00	550,00		
Salle 1/3	entrée payante	le week-end	375,00	740,00	375,00	740,00		
Salle 1/3	entrée gratuite	la journée	210,00	330,00	210,00	330,00		
Salle 1/3	entrée gratuite	le week-end	270,00	630,00	270,00	630,00		
Salle de réunion		journée	100,00	200,00	100,00	200,00		
Salle de réunion		1/2 journée	50,00	100,00	50,00	100,00		
Salle de réunion		Horaire	15,00	30,00	-	-		
Cuisine			150,00	250,00	150,00	250,00		
Journée complémentaire			50 % du prix du tarif du 1^{er} jour		<i>50 % du prix du tarif du 1^{er} jour</i>			
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise			facultatif	200,00	<i>facultatif</i>	<i>200,00</i>		
Montage et démontage de la cloison mobile			110,00	110,00	<i>110,00</i>	<i>110,00</i>		
Montage et démontage du podium :								
Pour une surface de moins 40 m ²			130,00	130,00	<i>130,00</i>	<i>130,00</i>		
Pour une surface de plus de 40 m ²			250,00	250,00	<i>250,00</i>	<i>250,00</i>		
Perte de clé			120,00	120,00	<i>120,00</i>	<i>120,00</i>		
Caution			1 000,00	1 000,00	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>		
Le nettoyage complémentaire pour les associations ou les locataires résidents de Turckheim ainsi que les réparations éventuelles pris en charge par les services de la Ville, sont facturés au taux de 46,00 € l'heure. D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.								
La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour :								
<ul style="list-style-type: none"> • une manifestation annuelle • leur assemblée générale. 								

	2021	2020
Association Familiale de Turckheim Occupation de l'Espace Rive Droite (Participation aux charges de fonctionnement <u>révisable tous les trois ans</u> – prochaine révision en 2022)	340,00	<i>340,00</i>

SUBVENTIONS

Indices divers		
	2021	2020
	Date d'effet 1^{er} janvier 2021	<i>Date d'effet 1^{er} janvier 2020</i>
Subvention pour projet scolaire		
• Collège, LYCEES et ECOLES PRIMAIRES (pour les élèves domiciliés à Turckheim par élève et par an)	20,00	20,00
• Ecoles Publiques (par classe et par an)	220,00	220,00
SUBVENTION AUX JEUNES DOMICILIES A TURCKHEIM MEMBRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (ASSOCIATION SPORTIVE DE TURCKHEIM - ASSOCIATION FAMILIALE – QUILLES - PAR AN ET PAR JEUNE JUSQU'A 16 ANS) PROCHAINE REVISION TRIENNALE 2022	15,00	15,00
SUBVENTION DE BASE (REVISION TRIENNALE 2023) AUX ASSOCIATIONS	300,00	300,00
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS- PROPRIETAIRES DE LEUR LOCAL	500,00	500,00

Indices divers		
	2021	2020
	Date d'effet 1^{er} janvier 2021	<i>Date d'effet 1^{er} janvier 2020</i>
ECOLE DE MUSIQUE		
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ECOLAGE (6,50 € PAR MOIS SUR 10 MOIS ET PAR ELEVE AGE DE 4 A 21 ANS, SELON LES CRITERES DU CD68 EN VIGUEUR DEPUIS 2016)	65,00	65,00
SUBVENTION AUX JEUNES SPORTIFS EP GRAD (USEP)	2,50	2,50
CREDIT SCOLAIRE (PAR ELEVE ET PAR AN)	33,00	32,00

BIENS BATIS

(Hôtel-restaurant – Terrasses – réfection maisons anciennes – escalier)

Les deux panneaux publicitaires pour les hôtels sont apposés moyennant le versement d'une redevance ayant le caractère d'une redevance d'occupation du domaine public de 110 € par an à compter de l'exercice 2019. Ce montant sera révisé tous les trois ans soit le 1^{er} janvier 2022 pour la 1^{ère} fois selon la variation de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC) ou son équivalent s'il venait à disparaître : valeur de l'ILC de base = 112,59 (ILC 2^{ème} trimestre 2019) ; valeur révisée selon l'ILC du 2^{ème} trimestre 2021. Le prix sera arrondi au millième.

Hôtel-restaurant		
Indice Hôtellerie- restaurants et cafés – révision triennale (prochaine révision 2022)		
	2021	2020
Hôtel Aux Portes de la Vallée – panneau publicitaire	110,00	110,00

Indice mensuel des prix à la consommation y compris tabac- nouvelle base en 2015 : base 100		
	2021	2020
Variation	0,00%	+0,91%
Terrasse de restaurant (m ² par an)	16,15	16,15

Réfection maison ancienne		
	2021	2020
Indice du coût de la construction (moyenne)	<i>2^{ème} trim. 2019 : 1 746 2^{ème} trim. 2020 : 1753</i>	<i>2^{ème} trim. 2018 : 1 699 2^{ème} trim. 2019 : 1 746</i>
Variation	+ 0,40%	+ 2,77%
Subvention pour réfection de façades		
• pans de bois/m ² (y compris balcon)	7,74	7,71
• pierres de taille/m ²	11,56	11,51

Escalier		
Révision annuelle (1%)		
	2021	2020
15 boulevard Charles Grad – escalier - Daniel SCHREIBER	52,50	52,00

TARIFS DIVERS

révision triennale (prochaine révision 2022)		
	2021	<i>2020</i>
Automate – appareil (par an et moins de 1,50 m de profondeur)	15,70	<i>15,70</i>
Petits cirques – spectacles	21,00	<i>21,00</i>
Location de barrières (par jour)	2,00	<i>1,60</i>
Taux horaire du personnel	46,00	<i>46,00</i>
Taux horaire Location d'un véhicule utilitaire avec conducteur	95,00	<i>95,00</i>
Photocopie A4 noir et blanc	0,30	<i>0,30</i>
Photocopie A4 couleur	0,60	<i>0,60</i>
Photocopie A3 noir et blanc	0,60	<i>0,60</i>
Photocopie A3 couleur	1,20	<i>1,20</i>
Electricité forfait journée	30,00	<i>6,50</i>